

**Société pour la Perception de la Rémunération Equitable de la communication au public
des phonogrammes du commerce**

S.P.R.E.

Société civile

27, rue de Berri

75008 PARIS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

Société pour la Perception de la Rémunération Equitable de la communication au public des phonogrammes du commerce

S.P.R.E.

Société civile

27, rue de Berri

75008 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À la Collectivité des Associés de la société civile S.P.R.E.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société civile Société pour la Perception de la Rémunération Equitable de la communication au public des phonogrammes du commerce relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société civile à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de transparence du conseil de gérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société civile à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société civile ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil de Gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société civile.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société civile à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 11 mai 2023

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'B. Haddad', written over a blue checkmark logo. The logo is a shield-shaped icon with a white checkmark inside, representing the Deloitte brand.

Benjamin HADDAD

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Au 31/12/2021
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 371 435	1 305 068	66 366	135 114
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	704 474	554 656	149 818	209 775
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	102 306		102 306	102 469
ACTIF IMMOBILISÉ	2 178 215	1 859 724	318 490	447 358
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production : - De biens				
- De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	55 773		55 773	73 464
Créances				
Clients et comptes rattachés	32 024		32 024	16 431
Autres	82 181 814		82 181 814	83 028 379
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	26 127 340		26 127 340	25 625 155
Charges constatées d'avance	98 892		98 892	134 937
ACTIF CIRCULANT	108 495 842		108 495 842	108 878 365
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	110 674 057	1 859 724	108 814 333	109 325 723

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2022	Du 01/01/2021
	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé) 800	800	800
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves :		
- Légale		
- Statutaires ou contractuelles		
- Réglementées		
- Autres		
Report à nouveau	72 122	72 122
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-174	
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	72 748	72 922
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour :		
- Risques		
- Charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes :		
- Auprès des établissements de crédit		
- Financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes :		
- Fournisseurs et comptes rattachés	3 455 612	2 719 150
- Fiscales et sociales	9 707 559	10 172 365
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	95 573 461	96 361 286
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	4 953	
EMPRUNTS ET DETTES	108 741 585	109 252 801
Écarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	108 814 333	109 325 723

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Au 31/12/2021
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue : - De biens - De services		12 029	12 029	
Chiffre d'affaires net	12 029		12 029	
Production : - Stockée - Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				164 227
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges			37 970	70 886
Autres produits			11 589 318	9 740 034
PRODUITS D'EXPLOITATION			11 639 317	9 975 147
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 943	220
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			8 378 866	7 179 848
Impôts, taxes et versements assimilés			86 635	96 433
Salaires et traitements			2 089 500	1 889 010
Charges sociales			897 375	718 651
Dotations aux : - Amortissements sur immobilisations - Dépréciations sur immobilisations - Dépréciations sur actif circulant - Provisions pour risques et charges			139 140	169 562
Autres charges			643	1 200
CHARGES D'EXPLOITATION			11 594 101	10 054 924
* Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			45 216	-79 776
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			3 028	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change			10	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			3 039	
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change			25	715
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIÈRES			25	715
RÉSULTAT FINANCIER			3 013	-715
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			48 229	-80 492

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (suite)	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	8 007	106 785
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 007	106 785
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	56 371	26 293
Sur opérations en capital	39	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	56 410	26 293
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-48 403	80 492
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	11 650 362	10 081 932
TOTAL DES CHARGES	11 650 537	10 081 932
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	-174	

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

I. ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

Le total du bilan de l'exercice clos au 31/12/2022 est de 108 814 333 euros et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, fait ressortir une perte de 174 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

La SPRE présente ses comptes sociaux selon les principes de méthodes comptables définis par :

- le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général modifié
- le règlement n° 2017-07 concernant notamment la comptabilisation des droits en compte tiers
- le règlement n° 2018-01 du 20 avril 2018 concernant les changements de méthodes, changements d'estimation et corrections d'erreurs

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil de Gérance de la SPRE du 19 avril 2023.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation utilisées concernant les immobilisations, les créances, les provisions, sont conformes aux recommandations du Conseil National de la Comptabilité et de l'Ordre des Experts-Comptables.

Il est rappelé que depuis le 1er janvier 2009, la SPRE, à qui ses associés ont confié le mandat de collecter la rémunération équitable applique le règlement CRC 200-06 du 6 mars 2008 sur la comptabilisation des droits en compte de tiers.

Les flux de collecte sont enregistrés en comptes de bilan et les créances sur droits sont présentées à l'actif du bilan en valeur brute sans appréhender l'éventuel risque d'impayé.

Le règlement de l'ANC n°2017-07 applicable à partir du 1er janvier 2018 précise que ces comptes de tiers doivent désormais être des comptes « débiteurs et créditeurs divers ».

Le fait générateur de la répartition et du calcul du taux de retenue étant la date d'encaissement, la SPRE ne répartit pas les montants facturés, mais bien les montants encaissés. Par ailleurs, la facturation peut apparaître surévaluée dans le cadre de la facturation de minima en application des barèmes réglementaires qui autorisent la facturation des droits sur la base d'éléments objectifs non transmis par les redevables (avec un minimum de facturation pour certains redevables de 580€ HT/mois).

Les indemnités transactionnelles sont réparties directement sans taux de retenue, et en dehors des bases de l'intéressement.

Au compte de résultat, la retenue SPRE, déterminée selon les principes indiqués ci-dessus, figure sous la rubrique "autres produits".

II. FAITS MARQUANTS

2.1. Contentieux

Après près de 7 années de procédures contentieuses visant à contester la légalité des décisions réglementaires relatives à la perception de la rémunération équitable, l'année 2022 a constaté l'extinction progressive de ces contentieux et permis l'exécution d'un certain nombre de décisions de justice.

2.2. Extinction des conséquences de la crise sanitaire du COVID-19

La fin des restrictions pesant sur la fréquentation des ERP (établissements recevant du public) est intervenue dans le courant du mois de février 2022. L'activité des ERP festifs nocturnes assujettis à la rémunération équitable a donc été impacté au début de l'exercice 2022. La reprise d'activité a en revanche été soutenue tout au long de l'année 2022 permettant de retrouver des niveaux de perception significatifs comparables à 2019.

III. NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT

3.1. Actif immobilisé

Investissements : *cf. tableau joint*

Amortissements : *cf. tableau joint*

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production. Les frais accessoires ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité qui correspond à la durée d'usage généralement admise, d'où l'absence d'amortissements dérogatoires. Il n'a été identifié dans les comptes sociaux aucun composant.

Logiciels	1, 3 ou 5 ans Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements	10 ans Linéaire
Matériel informatique	3 à 5 ans Linéaire et Dégressif
Matériel de bureau	10 ans Linéaire

3.2. Actif circulant (*cf. tableaux joints*)

3.3. Retenue statutaire SPRE

La retenue statutaire de la SPRE est calculée sur la rémunération équitable perçue. Le fait générateur de la répartition et du calcul du taux de retenue est la date d'encaissement.

Pour 2022, son taux s'est élevé à 8.27%, soit -0.53 point par rapport à l'année précédente.

3.4. Provisions pour risques et charges (*cf. tableau joint*)

Le solde des provisions pour risques et charges est nul au 31 décembre 2022.

IV. AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

4.1. Secteur Lieux sonorisés

La SPRE a confié par mandat à la SACEM l'ensemble des opérations relatives à la perception de la rémunération équitable dans ce secteur.

Un avenant à la convention de mandat SPRE/SACEM a été signé le 16 septembre 2021 prolongeant le partenariat de 5 années soit jusqu'au 31 décembre 2026.

Les flux de facturation et de perception sont déterminés mensuellement par la SACEM et transmis à la SPRE. A partir de ces états, la SPRE enregistre les factures émises, les encaissements perçus et contrôle les comptes bancaires dédiés à cette collecte. Malgré les procédures mises en place par la SPRE et compte tenu du volume significatif des flux et du nombre de redevables gérés par la SACEM, il pourrait subsister une incertitude relative à l'exhaustivité et à la validité de la facturation et de la perception des lieux sonorisés.

4.2. Engagement de retraite

Le départ à la retraite des salariés met à la charge de l'entreprise le versement d'une indemnité prévue, en l'absence de convention applicable, par le Code du Travail.

En cas de départ volontaire du salarié, cette indemnité est de 1/2 mois après 10 ans d'ancienneté, 1 mois après 15 ans, 1 mois 1/2 après 20 ans et 2 mois après 30 ans.

Le montant actualisé de cet engagement, pondéré notamment par la probabilité de son versement au salarié à 65 ans, a été évalué à 106 834 € à fin 2022.

Le taux d'actualisation retenu dans le cadre de cette évaluation correspond au taux IBOXX Corporates AA de 3.75% au 31/12/2022.

Etat des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 372 930		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 372 930		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers	201 769		
Matériel :			
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	499 199		10 474
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	700 968		10 474
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	102 469		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	102 469		
TOTAL GÉNÉRAL	2 176 367		10 474

Immobilisations	Diminutions		Valeur brute des immo. en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virements	Cessions		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		1 495	1 371 435	
TOTAL		1 495	1 371 435	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agenct et aménagt. const.				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agenct et aménagt. divers			201 769	
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mob.		6 968	502 705	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		6 968	704 474	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		163	102 306	
TOTAL		163	102 306	
TOTAL GÉNÉRAL		8 626	2 178 215	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice				
Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 237 816	68 709	1 456	1 305 068
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 237 816	68 709	1 456	1 305 068
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers	94 206	20 177		114 383
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	396 987	50 254	6 968	440 273
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	491 193	70 431	6 968	554 656
TOTAL GÉNÉRAL	1 729 009	139 140	8 424	1 859 724

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Fonds commercial							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencts et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des immobilisations financières

Dépôts de garantie loyers :	98 363.31 €
Autres dépôts (RIE) :	1 509.26 €
Lease Plan (avance carburant) :	1 643.00 €
Archives :	790.40 €
TOTAL :	102 305.97 €

Etat des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	102 306		102 306
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	32 024	32 024	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	27 859	27 859	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	796	796	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	5 501 494	5 501 494	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	76 651 665	76 651 665	
Charges constatées d'avance	98 892	98 892	
TOTAL	82 415 036	82 312 730	102 306
<i>(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice</i>			
<i>(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques</i>			

Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 455 612	3 455 612		
Personnel et comptes rattachés	293 571	293 571		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	269 989	269 989		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	9 095 199	9 095 199		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	48 800	48 800		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	95 573 461	95 573 461		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	4 953	4 953		
TOTAL	108 741 585	108 741 585		
<i>(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice</i>				
<i>(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques</i>				

Honoraires des commissaires aux comptes

Type d'honoraires	Montant
Contrôle légal des comptes	30 400
Conseils et prestations de services	
TOTAL	30 400

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions des reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour :					
- Reconstitution des gisements					
- Investissements					
- Hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour :					
- Litiges					
- Garanties données aux clients					
- Pertes sur marché à terme					
- Amendes et pénalités					
- Pertes de change					
- Pensions et obligations					
- Impôts					
- Renouvellement des immobilisations					
- Gros entretien et grandes révisions					
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II					

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions des reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations :					
- Incorporelles					
- Corporelles					
- Titres mis en équivalence					
- Titres de participation					
- Financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)					
Dont dotations et reprises :					
- D'exploitation					
- Financières					
- Exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation					

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 852 584	1 083 811
Dettes fiscales et sociales	409 540	579 881
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	2 262 123	1 663 692

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 852 584	1 083 811
408100 Fourniss.fact.non parvenues	1 852 584	1 083 811
Dettes fiscales et sociales	409 540	579 881
428200 Personnel - Provision Congés Payées	169 881	169 683
428600 Personnel - Provision Primes	20 484	9 910
428601 Interessement a payer	103 207	289 183
438200 Charges sociales sur CP	81 602	82 191
438600 Autr.charg.sociales a payer	10 242	4 955
448600 Etat - Charges à payer (Agefiph, TVS,...)	24 124	23 959
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	2 262 123	1 663 692

Produits à recevoir
(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	26 080	16 431
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	26 080	16 431

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	26 080	16 431
418100 Factures a etablr	26 080	16 431
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	26 080	16 431

Détail du résultat exceptionnel

Détail du résultat exceptionnel	Charges	Produits
Pénalités et amendes	30	
Condamnation article 700	1 500	
Charges sur exercices antérieurs	54 841	
VNC sur immobilisations incorporelles	39	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		7
Produits sur exercices antérieurs		8 000
TOTAL	56 410	8 007

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Produits : - D'exploitation	4 953	
- Financiers		
- Exceptionnels		
TOTAL	4 953	

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Charges : - D'exploitation	98 892	134 937
- Financières		
- Exceptionnelles		
TOTAL	98 892	134 937

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1 - Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	80	10.00000	800
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1 + 2 - 3)	80	10.00000	800

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Entreprises liées avec lesquelles la société a un lien de participation	Montant entreprises liées	Montant entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur : - Immobilisations incorporelles		
- Immobilisations corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Capital souscrit et appelé non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes : - Auprès des établissements de crédit		
- Financières divers		
Avances et acomptes sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Autres dettes	27 837 416	
Produits de participation		
Autres produits financiers		
Charges financières		

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite et indemnités assimilées :			
- Pour personnel en activité			
- Pour personnel à la retraite			
- De départ à la retraite et autres		106 834	
- Pour personnel en activité			
TOTAL		106 834	

Engagements de départ à la retraite:

Le départ à la retraite des salariés met à la charge de l'entreprise le versement d'une indemnité prévue, en l'absence de convention applicable, par le Code du Travail.

En cas de départ volontaire du salarié, cette indemnité est de 1/2 mois après 10 ans d'ancienneté, 1 mois après 15 ans, 1 mois 1/2 après 20 ans et 2 mois après 30 ans.

Le montant actualisé de cet engagement, pondéré notamment par la probabilité de son versement au salarié à 65 ans, a été évalué à 106 834 € à fin 2022 contre 133 962 € à fin 2021.

Le taux d'actualisation retenu dans le cadre de cette évaluation correspond au taux IBOXX Corporates AA de 3.75% au 31/12/2022 contre 0.98% au 31/12/2021.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	31	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	4	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	35	

Etat de variation des capitaux propres

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Capital social ou individuel	800			800
Prime d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves :				
- Légale				
- Statutaires ou contractuelles				
- Réglementées				
- Autres				
Report à nouveau	72 122			72 122
Résultat de l'exercice		-174		-174
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	72 922	-174		72 748

Tableau de financement (Règlement ANC 2017-07 - 131-8)

		Fonds de roulement		Besoin en fonds de roulement	Trésorerie	
Situation initiale		-408 168		-26 033 322	25 625 155	
Opérations de l'exercice		Emplois	Ressources	Variations		Variations
				Actif circulant	Dettes exploitation	
E X P L O I T A T I O N	Excédent brut d'exploitation		-11 404 319			
	Charges-produits exceptionnels	56 371	8 007			
	Autres charges-produits	643	11 589 318			
	Variations des :					
	- Stocks					
	- Clients et comptes rattachés			15 593		
	- Autres valeurs			-900 301		
	Fournisseurs et comptes rattachés				736 462	
	Autres dettes d'exploitation				-1 247 678	
TOTAL			135 991	-373 492	509 483	
R E P A R T I T I O N	Coût net du financement	25	3 039			
	Impôts sur les bénéfices					
	Participation					
	Capacité d'autofinancement					
		139 005				
	Distribution/prélèvements					
	Autofinancement					
	139 005					
TOTAL			3 013		3 013	
I N V E S T I S S E M E N T	Investissements :					
	- Incorporels					
	- Corporels	10 474				
	- Financiers					
	Désinvestissements :					
	- Incorporels					
	- Corporels					
- Financiers		163				
TOTAL			-10 311		-10 311	
F I N A N C E M E N T	Apports en capital / compte courant					
	Emprunts souscrits					
	Remboursement capital / compte courant					
	Remboursements emprunts					
TOTAL						
Situation finale			-279 474	-26 406 814	26 127 340	